



Procès-Verbal du Conseil de Pôle AEB du 08 avril 2025

Présence au conseil

Membres de droit

Daniel Barthélémy, Pierre Czernic, Valérie Micard (représenté par Eric Blanchard), **Bruno Rapidel, Claire Billot, Raphaël Péliissier, Renaud Vitalis, Yves Vigouroux, Plinio Sist, Gaëlle Damour, Benoit Ildefonse, Patrick Lachassagne, Ronan Le Velly, Christophe Maurel, Nicolas Galtier, Frédéric Simard** (procuration à Nicolas Galtier), **Paule Moustier, Jean-Benoît Morel**, Guillaume Duteurtre (représenté par Christian Corniaux), **Fabienne Remize** (représentée par Agnès Ageorges, procuration à Renaud Vitalis), Pierre Maurel (représenté par Flavie Cernesson), **Alain Givaudan, Eric Trably.**

Invités permanents

Ghislain Camarata, Charles Cunault, Agnès Lèbre (représentée), Nadine Hilgbert (représentée)

Invités occasionnels

Christoph Grunau (représenté par Delphine Destoumieux-Garzon), Olivier Tinland (représenté par Aurélie Binot), Soline Caillé, Thomas Kroj, Stéphane Mari, Philippe Hinsinger, Rutger de Wit, Cyrille Violle, Olivier Barreteau, Vincent Ollendorff, Sabrina Lecourt, Yasmine Lecuyer, Aude Montout

Le quorum étant atteint (20 voix, en gras ci-dessus), la séance débute.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE POLE DU 02 JUILLET 2024

Aucune remarque n'est émise sur le compte rendu de la séance du conseil de pôle du 02 juillet 2024. Le compte-rendu est approuvé.

2. POINTS SUR LES APPELS A PROJETS « MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES » ET « EQUIPEMENT/FONCTIONNEMENT »

2.1 APP « MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES »

Daniel Barthélémy rappelle les éléments de cadrage de cet appel à projets. Seules les unités ayant la tutelle de l'Université de Montpellier peuvent y candidater. Le pôle AEB dispose de 16.920 euros de budget au total, pour deux vagues d'appel à projets. La première vague consomme environ les trois quarts du budget initial.

Cette année, le pôle AEB a reçu sept dossiers de candidature dans le cadre de cet AAP, et a soutenu les sept manifestations scientifiques, pour un montant total de 12.500 euros. Il reste donc 4.420 euros pour la deuxième vague de l'AAP, qui sera lancée dans le courant de la semaine.

2.2 AAP « EQUIPEMENT/FONCTIONNEMENT »

Daniel Barthélémy rappelle les éléments de cadrage de cet appel à projet. Seules les unités ayant la tutelle de l'Université de Montpellier peuvent y candidater. Le pôle AEB est doté d'un montant cible de 200.000 euros. Les projets classés A doivent représenter 70% du montant cible, soit 140.000 euros, et les projets classés A + les projets classés B doivent représenter 140% du montant cible, soit 280.000 euros. Ces projets sont ensuite évalués en commission recherche.

Treize dossiers ont été déposés, pour un montant total de 351.000 euros. La commission ad hoc du pôle a évalué les projets déposés, et cinq demandes ont été classés A, et cinq autres ont été classées B.

La notification finale des résultats reste suspendue à l'élaboration du budget de l'Université. Celle-ci a déjà fait savoir qu'elle donnerait la priorité aux dotations des UMRs.

3. INFORMATIONS DIVERSES ET GENERALES

3.1 RECRUTEMENTS ET GOUVERNANCE

Daniel Barthélémy présente les changements qui ont eu lieu au sein du pôle AEB.

À la suite du départ d'Hamida Kheffache, Yasmine Lecuyer a pris le poste de chargée d'administration du pôle AEB, à 50%.

Aude Montout a rejoint l'équipe du pôle en tant que chargée de pilotage des Projets Thématiques Longs (PTL).

Ghislain Camarata a été nommé nouveau représentant des doctorants de l'Ecole Doctorale GAIA.

Pierre Czernic est le nouveau responsable de la CRH (Commission Ressources Humaines) Biologie-Agrosciences, à la suite du départ en retraite de Bruno Touraine. Daniel Barthélémy présente Sabrina Lecourt, qui est la secrétaire de cette CRH, à 50%.

Concernant les directions des structures de recherche, Ronan Le Velly est directeur de l'UMR Innovation depuis le 01/10/2024, Agnès Lèbre est directrice de l'OREME depuis le 01/08/2024, et Eric Trably est directeur de l'UMR LBE depuis le 01/01/2025.

Rutger de Wit a été nommé directeur adjoint du pôle AEB pour 2025, jusqu'à sa retraite. Il assurera diverses autres missions notamment la représentation du pôle AEB au sein du COMIN, instance de décision du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) et continuera à appuyer Cyrille Viole dans la coordination du PTL3.

Le pôle s'est doté d'un bureau, composé du directeur, du directeur adjoint, et des quatre responsables de Projets Thématiques Longs. Pour plus de facilité d'organisation, les responsables de PTL peuvent se faire remplacer par leurs co-responsables.

Après consultation des unités concernées, et en remplacement de Nicolas Bernet (ex-directeur de l'UMR LBE), Eric Trably a été nommé représentant des UMRs dont les effectifs de personnels sont inférieurs à 50 au sein du conseil de pôle.

Daniel Barthélémy fait un appel à question sur ces différents points.

Claire Billot (AGAP) interroge Daniel Barthélémy sur les modalités de désignation du remplaçant de Rutger de Wit au poste de directeur adjoint, lorsque celui-ci partira en retraite. Daniel Barthélémy souligne qu'il n'y a aucune obligation à ce qu'il y ait un directeur adjoint. Ce remplacement doit encore être réfléchi. Daniel Barthélémy rappelle que lui-même quittera ses fonctions fin 2026.

3.2 DEMANDES DE TUTELLE DE L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER (UM)

Daniel Barthélémy indique que les unités intéressées par une tutelle UM doivent en faire la demande auprès de leurs différentes tutelles, et auprès de l'Université de Montpellier. Obtenir une tutelle de l'UM permet entre autres aux unités de pouvoir émarger aux différents appels à projets, bourses de thèse, etc ... lancés par l'Université.

Les UMRs G-EAU (en rattachement principal au pôle AEB et ayant demandé à être rattachée à la CRH B3ESTE) et INTERTRYP (en rattachement secondaire au pôle AEB, et en rattachement principal au pôle Biologie-Santé) ont officiellement la tutelle UM depuis le 01/01/2025.

Des discussions sont en cours pour les unités CBGP et ASTRE.

Flavie Cernesson (TETIS) précise que TETIS est également en cours de réflexion à ce sujet.

Aurélie Binot (MSH-Sud) souhaiterait un point d'éclaircissement sur l'éligibilité des unités aux AAP, et plus précisément sur l'éligibilité des unités d'appui et de recherche (UAR). Daniel Barthélémy indique que les UAR peuvent émarger aux AAP, selon leur pôle de rattachement. Au sein du pôle AEB, les unités en rattachement secondaire peuvent émarger aux AAP lorsque la demande est pertinente. Toutefois, les autres pôles de recherche n'ont pas forcément la même approche.

3.3 DEMANDES DE RATTACHEMENT AU POLE AEB

Trois structures de recherche ont demandé un rattachement au pôle AEB :

- L'UAR MEEB (Montpellier Ecologie Evolution Biodiversité), en rattachement principal
- L'UAR ICS (Ingénierie, Caractérisation et Services), en rattachement secondaire
- L'UMR DMEM (Dynamique du Muscle et Métabolisme), en rattachement secondaire

UAR MEEB

En l'absence de la directrice Agnès Mignot c'est Rutger de Wit qui présente l'UAR MEEB.

Celle-ci a été créée par le CNRS au 01/01/2024, et a la tutelle de l'UM depuis le 01/01/2025. Cette UAR regroupe pour l'instant deux plateformes qui préexistaient au sein du CEFÉ et de l'ISEM : la plateforme d'Analyse Chimique en Ecologie (PACE), et la plateforme Génotypage-Séquençage (GenSeq). Cette UAR a été créée dans un souci de structuration des plateformes technologiques, qui permettra de fédérer les moyens, amplifier les soutiens, et valoriser les savoir-faire. Elle n'a pas d'objectif scientifique propre, elle est un outil créé par et pour la communauté scientifique dont elle est issue. Les actions qui seront menées au niveau des plateformes sont les suivantes : mise en place d'une grille tarifaire auditable, mise en place d'une charte des plateformes, réponses aux AAP, financement de nouveaux équipements. Au niveau de l'UAR, un organigramme, un règlement intérieur, et toute la comitologie ont été créés. Un outil de réservation et de gestion des devis et factures est mis en place. Un site web est en cours de construction.

Delphine Destoumieux-Garzon (IHPE) demande si cette nouvelle plateforme dispose d'un personnel administratif dédié. Nicolas Galtier (ISEM) indique que ce n'est pas encore le cas, mais que le recrutement d'une technicienne BAP J est prévu pour le 1^{er} juin.

Claire Billot (AGAP) souhaite plus d'information sur l'élaboration d'une grille tarifaire auditable, qui est souvent une condition sine qua non pour faire appel à ces structures, par exemple dans le cadre de projets européens. Nicolas Galtier (ISEM) indique que les discussions sont en cours avec le CNRS. Daniel Barthélémy indique qu'une harmonisation des grilles tarifaires s'avère souvent très compliquée, d'autant plus lorsque plusieurs tutelles sont impliquées. En effet, les organismes n'ont pas tous le même statut juridique (EPIC, EPST, ...) et n'ont pas les mêmes règles de fonctionnement. Néanmoins, il faut tout faire pour arriver à une grille unique, lisible, qui permet ensuite de pouvoir prétendre à des financements extérieurs (type région).

Daniel Barthélémy soumet la demande de l'UAR MEEB - rattachement principal au pôle AEB - au conseil de pôle.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Décision 2025-1 : La demande de rattachement principal au pôle AEB de l'UAR MEEB est validée.

UAR ICS

En l'absence de son Directeur Alain Giani, Daniel Barthélémy présente l'UAR ICS.

Celle-ci a été créée le 01/01/2025 et est constituée de 6 plateformes de recherche du pôle MIPS (IR RAMAN, CTM, BioNanoNMRI, PRO3D, le Laboratoire du froid, et MPM). La plateforme BioNanoNMRI, anciennement BNIF, était auparavant en rattachement secondaire au pôle AEB ; D'autre part, la plateforme IR-RAMAN a des liens forts avec l'UMR GM. C'est pourquoi l'UAR ICS demande aujourd'hui un rattachement secondaire au pôle AEB.

Paule Moustier (MOISA) demande si ces créations d'UAR se font à l'initiative des plateformes ou s'il s'agit d'une injonction. Daniel Barthélémy indique qu'il s'agit d'une forte incitation de l'Université, qui fait suite à une demande de la région. Le but de la création de ces UARs est d'optimiser la gestion des plateformes et d'obtenir plus de visibilité et de moyens. Ce travail nécessite beaucoup de discussions car les personnes concernées ont parfois du mal à percevoir les avantages directs de cette structuration en UAR.

Daniel Barthélémy soumet la demande de l'UAR ICS - rattachement secondaire au pôle AEB - au conseil de pôle.

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 19

Décision 2025-2 : La demande de rattachement secondaire au pôle AEB de l'UAR ICS est validée.

UMR DMEM

Vincent Ollendorff présente l'UMR DMEM dont il est Directeur.

L'UMR (INREA/UM) compte une trentaine de personnels statutaires. Elle cherche à comprendre les interactions et les mécanismes tissulaires, cellulaires et moléculaires qui permettent aux muscles squelettiques de se développer correctement et de s'adapter à leur environnement. La finalité de ces recherches est d'aboutir à un élevage durable et à une alimentation saine. L'activité physique est également prise en compte, et l'UMR DMEM collabore notamment avec l'UFR STAPS. Elle dispose d'un plateau technique (METAMUS) qui fait partie du réseau des animaleries de Montpellier, d'un plateau de respirométrie mitochondriale haute résolution (MitO2) et d'un plateau d'histologie. L'UMR DMEM est rattachée à titre principal au pôle Biologie-Santé, mais a depuis plusieurs années des partenariats avec certaines unités du pôle AEB (à travers la KIM Food and Health par exemple), et souhaite un rattachement secondaire au pôle pour continuer ces collaborations existantes, et peut-être servir de pont avec les disciplines de santé (activités notamment sur le rôle de la nutrition et de l'alimentation).

Daniel Barthélémy soumet la demande de l'UMR DMEM - rattachement secondaire au pôle AEB - au conseil de pôle.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Décision 2025-3 : La demande de rattachement secondaire au pôle AEB de l'UMR DMEM est validée.

3.4 EVOLUTIONS PROBABLES A VENIR

Daniel Barthélémy indique que des discussions sont en cours autour de la création d'une UAR Génie des procédés et des bioprocédés, qui inclurait notamment la plateforme ATA (rattachée à AEB).

L'UAR PAC (Plateforme d'Analyses et Caractérisations), en rattachement principal au pôle Chimie, pourrait demander un rattachement secondaire au pôle AEB. Cette UAR regroupe plusieurs plateformes technologiques, dont MEA, qui était déjà en rattachement secondaire au pôle AEB, et qui a de fortes interactions avec GM. Benoit Ildefonse (GM) ajoute qu'un personnel CNRS de GM est hébergé sur cette plateforme. Des discussions vont avoir lieu très prochainement avec la direction du Pôle.

L'UMR Eco&Sols, l'UR Recyclage et Risque, et l'US Analyses pourraient fusionner lors du prochain quinquennat.

Daniel Barthélémy propose à l'ensemble du conseil de pôle de pouvoir si besoin utiliser la visio pour faire de courtes réunions du conseil sur des points précis. L'ensemble du conseil approuve.

Le pôle AEB a récemment lancé une grande enquête concernant les collections. En effet, Daniel Barthélémy souhaite recenser les différentes collections du pôle AEB afin de mieux les valoriser. Par ailleurs, lors du premier conseil scientifique de la fondation One Science Montpellier, l'idée de trouver des financements pour pouvoir financer les plateformes et les collections a été émise. Certains directeurs d'unités font part de leur difficulté à obtenir des crédits pour leurs collections. Ils regrettent que les stratégies de financement des différents organismes soient souvent complexes, illisibles ou très restrictives. Daniel Barthélémy précise que ce premier travail de recensement au sein du pôle AEB doit justement analyser la possibilité de permettre de débloquer certains financements à terme.

Le COS (Conseil d'Orientation Stratégique) du pôle se réunira le 18 juin 2025 matin.

Un site web du pôle et des projets thématiques longs est en cours de construction.

4. AVANCEMENT DES PROJETS THEMATIQUES LONGS

4.1 PTL 1 : ADAPTATION DES PLANTES AUX CHANGEMENTS GLOBAUX

Stéphane Mari indique que le PTL1 a lancé ses premiers appels à projets en février (projets exploratoires et thèses). La date de clôture de ces appels était fixée au 07 avril, et le PTL 1 a reçu dix dossiers de candidatures pour projets exploratoires, et 10 dossiers de candidatures pour thèses. Le PTL1 dispose d'une liste d'experts pour évaluer ces projets. Les lauréats seront notifiés début juin. Le démarrage des projets est prévu pour octobre 2025.

Un kick-off est prévu en septembre, au cours duquel seront présentés les lauréats des appels à projets.

4.2 PTL 2 : AGROECOLOGIE ET SYSTEMES ALIMENTAIRES

Philippe Hinsinger présente un bilan du kick-off du PTL2, qui s'est déroulé les 03 et 04 mars 2025 : la communauté scientifique du PTL2 s'est rassemblée et s'est structurée. Une centaine de personnes était présente. Les journées ont alterné keynotes, exposés, et sessions de travail en groupe permettant d'élaborer les projets à venir (structurants, exploratoires et écoles-chercheurs). Ces groupes de travail ont été très constructifs et ont permis de dégager les axes des projets structurants Nord (transformation agroécologique des systèmes alimentaires méditerranéennes en Occitanie) et Sud (vers des filières et territoires agroécologiques et contribuant à la sécurité alimentaire et à la santé globale).

Un appel à projets exploratoires sera très prochainement lancé ; sauf modification, la date limite de soumission des candidatures devrait être fixée au 06 juin, pour une évaluation en juillet, et un démarrage des projets en octobre.

4.3 PTL 3 : BIODIVERSITE, ECOLOGIE, EVOLUTION

Cyrille Violle indique que le comité de pilotage et le bureau du PTL3 ont été constitués. Les SEEMs (Séminaires d'Ecologie et d'Evolution de Montpellier), très importants pour la communauté et autrefois gérés par le Labex CEMEB, sont en train d'être repris au sein du PTL3, et ouverts à de nouvelles unités.

Les premiers appels à projets (un projet de thèse en partenariat avec le PTL2, et un appel à projets exploratoires) seront lancés en mai. Un webinaire de lancement, avec explication des AAP, aura lieu fin mai.

Un AAP « Equipe de Recherche Junior » sera lancé fin août, et un AAP postdocs début septembre. Une grande journée annuelle du PTL3 est prévue pour novembre.

4.4 PTL 4 : GEORESSOURCES, RISQUES ET SOCIETES

Olivier Barreteau évoque le kick-off du PTL4, qui a eu lieu le 14 janvier dernier : celui-ci a rassemblé environ 40 personnes, issues de 15 unités de recherche différentes. Il a permis de rappeler les grandes lignes du PTL4, et a donné lieu à des présentations scientifiques croisées entre les communautés eau et sous-sol. L'après-midi s'est déroulée sous forme de world café, autour de trois thématiques proposées par les participants eux-mêmes : Méthodologie, Ressources, et Décision.

Le premier appel à projets émergents (90.000 euros de budget au total) a été lancé, la date limite de retour des soumissions était fixée au 07 avril. Sept dossiers ont été réceptionnés, la sélection se fera le 10 avril, pour un démarrage des projets en juin 2025.

En octobre/novembre seront lancés un appel à workshops, et un appel à nouveaux dispositifs d'observation ou d'expérimentation.

L'élaboration d'un appel à projets structurants est prévue pour fin 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.